

Relevé de décisions
Conseil de l'Inspé - Académie de la Martinique
Séance du mercredi 28 janvier 2026

Le mercredi 28 janvier 2026, à 14 heures 00, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de la Martinique, composante du pôle universitaire de la Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation de la présidente du conseil, madame Catherine Glondu.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires
 - 1.1. Point sur la réforme des enseignants et des personnels
2. Avis consultatif du CI relatif à la nomination d'une Directrice Adjointe chargée des relations avec l'académie
3. Validation des PV des CI du 1^{er} et 15 octobre 2025
4. Renouvellement de l'accompagnement du projet LéA
5. Affaires financières
 - 5.1. Présentation du bilan financier 2025
 - 5.2. Validation des tarifs des hébergements de passage
6. Affaires institutionnelles
 - 6.1. Validation de l'organigramme des services administratifs et techniques
 - 6.2. Validation de l'organigramme de la formation 2025-2026
 - 6.3. Désignation d'une personnalité extérieure du CI
 - 6.4. Désignation de deux personnalités extérieures du COSP
7. Affaires ressources humaines
 - 7.1. Redéploiement du poste ITRF n° 55056U
 - 7.2. Validation de la campagne d'emploi 2026 ATER
8. Affaires pédagogiques
 - 8.1. Ouverture du master MEEF PIF
 - 8.2. Projet de création d'un DU « IA en Territoire »
9. Questions diverses

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres absents et représentés : 03

Nombre de membres absents non représentés : 05

Nombre de membres absents : -

Invités : 04

✚ Validation du procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 1^{er} octobre 2025

Aucune demande de correction n'est sollicitée par les membres du conseil.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote : Validation du procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 1^{er} octobre 2025</p>	Votants	13
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstentions	7
	Contre	0
	Pour	13
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 1^{er} octobre 2025.</p>		

✚ Validation du procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 15 octobre 2025

Aucune demande de correction n'est sollicitée par les membres du conseil.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote : Validation du procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 15 octobre 2025</p>	Votants	14
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	7
	Contre	0
	Pour	14
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 15 octobre 2025.</p>		

✚ Validation du renouvellement de l'accompagnement du projet LÉA

Lors d'un précédent conseil, l'accompagnement du projet de LÉA, à hauteur de 2.000€ par année pour 2023, 2024 et 2025 avait été validé.

Le conseil est sollicité pour le renouvellement de cet accompagnement dans des conditions identiques.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote : Validation du renouvellement de l'accompagnement du projet de LÉA 2.000€ par année sur 3 ans : 2026 – 2027 - 2028</p>	Votants	21
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	21
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, le renouvellement de l'accompagnement du projet de LÉA à hauteur de 2.000€ par an sur 3 ans, 2026, 2027 et 2028.</p>		

✚ Validation des tarifs des hébergements de passage

Après étude approfondie du coût des différentes charges locatives et annexes (eau, électricité, internet, pressing, entretien...) il est nécessaire d'ajuster les tarifs des hébergements de passage afin, à minima, d'équilibrer les dépenses aux recettes idoines.

Les tarifs seront ensuite soumis, pour validation, au conseil de pôle puis au conseil d'administration de l'université des Antilles.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote : Validation des tarifs des hébergements de passage</p>	Votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
	Pour	20
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, les tarifs des hébergements de passage.</p>		

Validation de l'organigramme des services administratifs et techniques

Cet organigramme de la formation actualisé tient compte de :

- La nomination du directeur en qualité de professeur des universités ;
- La mutation d'un agent du service des finances au service de la scolarité.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote : Organigrammes des services administratifs et techniques hiérarchique et fonctionnel</p>	Votants	21
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	21
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, les organigrammes des services administratifs et techniques, hiérarchique et fonctionnel.</p>		

Validation de l'organigramme de la formation 2025-2026

Cet organigramme de la formation actualisé tient compte de la nomination :

- de la directrice adjointe chargée des relations avec le Rectorat
- du référent Enseignement et sécurité nationale (REDS)
- de la référente éducation artistique et culturelle.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote : Organigramme de la formation 2025-2026</p>	Votants	20
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	20
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, l'organigramme de la formation 2025-2026 actualisé.</p>		

Proposition et validation d'une personnalité extérieure nommée par le CI

Suite au départ d'une personnalité extérieure nommée par le conseil, une proposition est soumise aux membres, celle de madame Olympe Francil.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote : Désignation d'une personnalité extérieure nommée par le CI Madame Olympe Francil</p>	Votants	17
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstentions	3
	Contre	0
	Pour	17

- ✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, la désignation de madame Olympe Francil en qualité de personnalité extérieure nommée par le CI.

✚ Proposition et validation de 2 personnalités extérieures – membres du COSP

Deux propositions de personnalités extérieures sont soumises aux membres du conseil afin de participer aux futurs travaux du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique.

1. Monsieur Michel Destin

<p>➤ Vote : Désignation d'une personnalité extérieure - membre du COSP Monsieur Michel Destin</p>	Votants	17
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstentions	3
	Contre	0
	Pour	17
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, la désignation de Monsieur Michel Destin, personnalité extérieure membre du COSP nommée par le CI.</p>		

2. Madame Laurianne Belleterre

<p>➤ Vote : Désignation d'une personnalité extérieure - membre du COSP Madame Laurianne Belleterre</p>	Votants	15
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	6
	Contre	0
	Pour	15
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, la désignation de Madame Laurianne Belleterre, personnalité extérieure membre du COSP nommée par le CI.</p>		

✚ Validation du redéploiement du poste ITRF n° 55056U

Suite à la création de la cellule GSE (gestion des services d'enseignement), un agent du service des ressources humaines a sollicité une mobilité interne vers le pôle Martinique.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote : Redéploiement du poste ITRF n° 55056U</p>	Votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
	Pour	20
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, le redéploiement du poste ITRF n° 55056U.</p>		

Validation de la campagne d'emploi 2026 ATER

Trois postes seront vacants à la rentrée 2026.

Le conseil de l'institut restreint réuni le 5 janvier 2026 a validé, pour une prise de fonction le 1^{er} septembre 2026, la campagne d'emplois ATER en proposant 3 disciplines :

- Informatique
- Psychologie et ergonomie - Sciences de l'éducation et de la formation ;
- Mathématiques appliquées et applications des mathématiques - Sciences de l'éducation et de l'information.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote : Campagne d'emploi 2026 ATER	Votants	21
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	21
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, la campagne d'emploi 2026 ATER		

Validation de l'ouverture du master MEEF PIF

Le master PIF (Pratique Ingénierie de la Formation) forme aux compétences d'ingénierie didactique et de formation sur deux ans. Deux parcours sont possibles :

- formation de formateur et analyse de pratique,
- ingénierie des didactiques contextuelles.

L'ouverture de ce master est prévue en étroite collaboration avec l'Inspé de la Guadeloupe.

Il représente un volume total de 600 heures ; les modalités d'enseignement sont hybrides avec des cours en présentiel et à distance.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote : Ouverture du master MEEF PIF	Votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
	Pour	20
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, l'ouverture du master MEEF PIF à la rentrée 2026.		

Validation du projet de création d'un DU « IA en Territoire »

Le Diplôme Universitaire « IA Education en Territoire » est une formation continue innovante destinée aux enseignants et aux formateurs du premier et second degré, aux personnels d'encadrement pédagogique, aux personnels de l'enseignement supérieur mais également à tous les acteurs de la fonction publique.

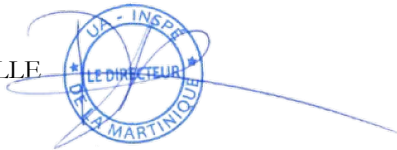
Le projet est le fruit d'une collaboration avec Réseau CANOPÉ et a été validé lors du 1^{er} conseil académique de l'intelligence artificielle du 21 janvier dernier, qui a souligné l'urgence de la formation dans ce domaine.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote : Projet de création d'un DU « IA en Territoire »</p>	Votants	20
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	20
<p>✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, par vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés, le projet de création d'un DU « IA en Territoire ».</p>		

Fort-de-France, le 28 janvier 2026

René DORVILLE



Directeur de l'Inspé de Martinique.